

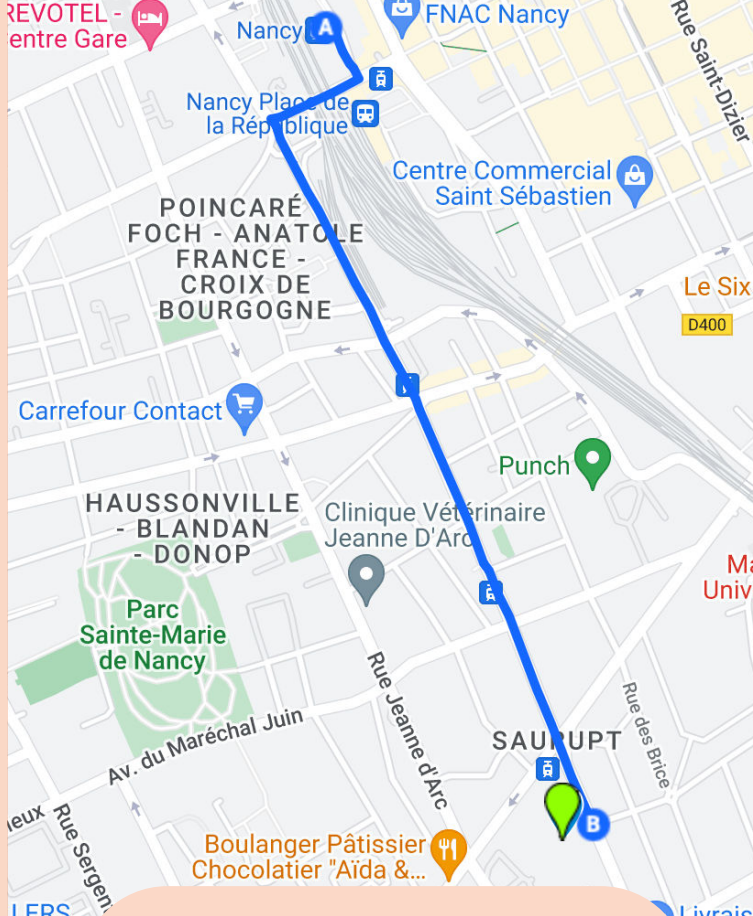
INSERTION PROFESSIONNELLE

- Musicien ou chanteur professionnel
- Professeur de musique
- Régisseur d'orchestre
- Technicien du spectacle
- Assistant de production
- Documentaliste en musique (radio, TV, médiathèque)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence (musicologie ou autre)
- DNMADE* Mention Spectacle spécialités - son, lumière ou vidéo
- B.T.S. audiovisuel
- D.U.M.I

*Le Lycée Claude Daunot propose la formation DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) Mention spectacle, Spécialités son, lumière ou vidéo



NOUS TROUVER

- 📍 10 Boulevard Georges Clemenceau 54000 Nancy
- ✉️ accueil.cd@cds19.fr
- ☎️ 03 83 55 11 56



B.T.M.M



SITE WEB

Après la 3^e

BREVET

DE TECHNICIEN

DES MÉTIERS

DE LA MUSIQUE



CONTENU DE LA FORMATION

Le BTMM allie des enseignements généraux, professionnels, juridiques, commerciaux et des pratiques musicales collectives.

La période totale de stage est de 10 semaines (1 semaine en seconde, 3 semaines en première et 6 semaines en terminale).

La moitié de l'emploi du temps est consacré à des matières musicales qui permettent de comprendre, d'analyser l'histoire de la musique et des instruments et d'aborder la notion d'enregistrement.

CONDITIONS D'ACCÈS

APRÈS UNE CLASSE
DE TROISIÈME

ET

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE
"PASSAGE EN SECONDE
GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE"

QUALITÉS REQUISES POUR
REJOINDRE NOTRE FORMATION

MOTIVATION

BON NIVEAU GÉNÉRAL

CAPACITÉ DE TRAVAIL

APPÉTENCE POUR
LA MUSIQUE

PRATIQUE DU CHANT
ET/OU D'UN INSTRUMENT

PRÉSENTATION

Équivalent au Baccalauréat, le Brevet de Technicien est un diplôme d'État qui se prépare en 3 ans (seconde spécifique, première et terminale) et existe dans seulement trois établissements en France.

NOS +

- Section à taille humaine
- Parrain ou marraine de promotion
- Sorties et voyages musicaux
- Studio d'enregistrement
- Salle de spectacle

